

"Roubaix 2014. Ultime espoir"

Fiche, n° 6

1/2

Dernière mise à jour le 11 Janvier 2014

Aménagement – urbanisme - cadre de vie

Dans ce domaine, notre programme sera caractérisé par le **réalisme**, qui n'empêche pas l'**ambition**.

- **Le réalisme** ; les marges de manœuvres sont réelles mais encadrées :
 - Les moyens financiers ne sont pas infinis.
 - l'aménagement et l'urbanisme sont des compétences de la Métropole, et non de la Ville seule.
 - les projets importants sont le plus souvent financés dans le cadre de nombreux programmes structurés qui apportent leur lot de contraintes : GPV*, PRU*, PLU*, ZAC*...
 - le travail de planification, le plus souvent de qualité, fait par les services de la Mairie doit être respecté : toute remise en cause lourde de projet entamé peut entraîner gros retards et/ou remise en cause du financement.

- **L'ambition** ; utiliser l'effet de levier créé par une réelle adhésion/participation de la population et la Société Civile (voir la fiche « clé de voûte ») :
 - aller au-delà de la concertation : utiliser les moyens actuels (internet, réseaux sociaux...) et traditionnels (réunions) pour **rendre la population et la société civile réellement acteurs** des améliorations de son cadre de vie. Au stade de la réalisation, en cas de difficultés à réaliser les demandes ainsi remontées, utiliser les mêmes canaux pour l'expliquer clairement et honnêtement.
 - Pour les projets importants impliquant de nombreux partenaires (Métropole, Etat, autres collectivités, Europe), le caractère réellement représentatif de la position roubaisienne lui redonnera tout le poids et la légitimité nécessaires face aux autres acteurs.

- La **maintenance de l'espace** et des équipements publics actuellement très déficiente (exception faite des espaces verts), sera une **priorité permanente**. Les petits aménagements du quotidien ne s'inscrivant pas dans les grands programmes (poubelles de rue, signalisation, petites améliorations...), donneront lieu à concertation exemplaire et réalisation rapide et de qualité.
- En liaison avec les actions « sécurité », « propreté » et « vie économique », **la qualité du cadre de vie redonnera fierté** aux habitants de Roubaix et envie aux commerçants et entrepreneurs de s'y installer.
- Concernant plus particulièrement le Parc Barbieux, réaliser une concertation sur les usages souhaités et leurs priorités, réorienter le projet prévu actuellement en en tenant compte sans remettre en cause le planning prévu ; aller vers une continuité d'usage du Parc sur toute sa longueur en supprimant ou atténuant la coupure de l'Avenue du Peuple Belge.
Au-delà du projet prévu actuellement, **impliquer** si possible dans la durée les villes voisines (Croix, Hem, Villeneuve d'Ascq...), fortes utilisatrices du Parc, dans la gouvernance (aménagements, évènements...) et le financement.
- Se concerter régulièrement avec les Villes Belges voisines pour harmoniser équipements et évènements (voir fiche sur "Europe").

*GPV = Grand Projet de Ville

*PRU = Projet de Rénovation Urbaine – approuvé par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)

*PLU = Plan Local d'Urbanisme

*ZAC = Zone d'Aménagement Concerté